

Image not found or type unknown



Un livreur a perdu un lecteur de carte bancaire : qui paye?

Par **juline**, le **22/12/2009** à **23:00**

Bonjour,
Mon ami, employé à tps partiel dans une pizzeria a fait tombé par mégarde et perdu le lecteur de carte bancaire. Doit-il rembourser la totalité de la perte ou l'employé doit la prendre en charge? A la demande de son employeur, peut-il etre contraint de payer (prendre par exple sur son salaire?)
merci